CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 17 MARS 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni le 17 mars 2022 en mairie sous la présidence de Monsieur ARGOUD Yvan, Maire en exercice.

Présents : ARGOUD Yvan – BOUVERET Maryse - COZ Loïc (procuration de ARMANDO Pierre-Louis) - FINAND Françoise (procuration de DEZARNAUD Sylvie) BRUCHON Dominique (procuration de DELUCHI Franck) - SEIGLE Philippe - LAMBERT Corine - CAIZERGUES Claire – ANTUNES Nathalie - POIPY Lionel - PINGET Marie-Claude (procuration de ROUZIER Frédéric)

Absents (excusés) : DEZARNAUD Sylvie - DELUCHI Franck – ARMANDO Pierre-Louis - ROUZIER Frédéric

Secrétaire de séance : COZ Loïc

POINT N°1 : DOSSIERS D'URBANISME

1° Déclaration préalable

- Installation de panneaux photovoltaïques

Parcelles concernées : section AL N°270
1688, chemin de Beaurepaire

- Installation de panneaux photovoltaïques

Parcelles concernées : section AM N°239 et AM N°371
838, rue du loup

- Enduits de façades

Parcelles concernées : section AK N°22
35, chemin du suret
Cette demande a été transmise pour avis à l'architecte des bâtiments de France.

2° Déclaration d'intention d'aliéner

- Parcelle concernée : section AH N°197

362, chemin de la Perlande
La commune n'est pas intéressée par cette parcelle et ne demandera pas à la communauté de communes d'exercer son droit de préemption.

POINT N°2 : TRAVAUX AU BOURG DE TOURDAN

1° Avenant au marché – lot 4 enduits de façades sur les murs des gîtes

- Le conseil municipal, à l'unanimité, valide l'avenant n°2 au marché de l'entreprise SARL HMR pour entériner des plus values au niveau des arases à consolider et la nécessié d'installer un échafaudage, pour un montant de 8.701,16 € HT, (10.441,39 € TTC)

Le montant du marché de l'entreprise SARL HMR est désormais de 82.338,26 € HT (98.805,91 € TTC)

2° Avenant au marché – lot 17 traitement des espaces paysagers

- Le conseil municipal, à l'unanimité, valide l'avenant n°1 au marché de l'entreprise ID VERDE compte tenu de l'évolution du chantier pour un montant de 32.234,71 € HT (38.681,65 € TTC) incluant notamment l'arrosage automatique et les jeux d'enfants.

Le montant du marché de l'entreprise ID VERDE est désormais de 111.788,52 € HT (134.146,22 € TTC)

3° Partie ancienne école - extérieurs

- Une réunion est prévue pour lancer les travaux concernant la couvertine du mur, la rampe d'accès et la ferronnerie.
- Un devis a été établi pour l'habillage en bois du groupe de climatisation.
- Les travaux concernant la calade avancent.

4° Gîte 1

- Les menuiseries sont posées, les peintures sont terminées, de même que le carrelage et la pose des luminaires.
- Il reste à poser le bardage bois en façade, faire la couche de finition des enduits et le plancher au 1er étage après reconsultation.

5° Gîte 2

- Le carrelage est terminé, les portes sont peintes.
- Il reste le plancher à poser après reconsultation et à résoudre le problème des gonds des volets.

6° Bibliothèque

- Une compagnie en résidence sera accueillie à la médiathèque le 24 septembre pour un spectacle.

POINT N°3 : FINANCES

1° Subvention à Agir pour nos églises

- Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'apporter son soutien à Agir pour nos églises, pour le 20ème anniversaire de l'association, pour lequel elle organise une exposition rétrospective, en lui apportant une aide financière de 1.500 €.

2° Subvention au club de l'Amitié

- Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'apporter son soutien au club de l'Amitié, pour le 40ème anniversaire de l'association, pour lequel elle organise une manifestation dans le cœur du village, dans l'esprit de renforcer le lien social entre les générations et d'instaurer d'un temps de partage entre jeunes et moins jeunes, en lui apportant une aide financière de 1.600 €.

POINT N°4 : C.C.A.S.

1° Budget du C.C.A.S.

♦ Budget du C.C.A.S. : il est envisagé d'intégrer le budget du C.C.A.S. dans le budget communal à partir de l'année prochaine par souci de simplification administrative.

2° Initiative des adolescents

♦ Un groupe d'adolescents encadré par le centre de l'ile du battoir organise une soirée jeux ouverte à tous, au foyer rural le 30 avril à partir de 17 h. La commune prend en charge les boissons.

3° Conseil municipal des jeunes

♦ Nos jeunes conseillers municipaux visiteront l'hôtel de la région Auvergne Rhône-Alpes le 29 avril, avec deux autres CMJ de communes voisines.

♦ L'opération « cui-cui » est terminée. Les nichoirs pour les oiseaux et les chauves-souris ont été installés en divers points de la commune (croton, école, parc, etc…)

4° Ukraine

♦ Une collecte de produits va être mise en place en mairie, en soutien au peuple Ukrainien.

5° Divers

♦ Un point a été fait lors de la dernière réunion, sur le repas annuel, le service téléalarme et la mise en place du rendez-vous de la mutuelle «ma commune, ma santé ».

♦ L'élaboration du plan communal de sauvegarde a aussi été évoquée, car le C.C.A.S. a tout son rôle dans ce dossier.

POINT N°5 : PERSONNEL COMMUNAL

1° Ecole et poste

♦ Un point est fait sur la réorganisation à l'école pendant le temps de restauration et à l'agence postale.

2° Service technique

♦ Le personnel s'occupe essentiellement des plantations actuellement. Un recrutement pour la période estivale sera lancé. Deux stagiaires seront accueillis en avril.

POINT N°6 : LOGEMENTS

1° Logements rue du billier et grande rue

♦ Une visite a eu lieu pour vérifier le fonctionnement de la VMC dans 3 logements. Pour l'un deux, un nettoyage est nécessaire et la porte d'entrée serait à changer.

2° Logement impasse de l'église Notre Dame

♦ Un devis supplémentaire a été demandé pour l'installation d'un poele à bois.

POINT N°7 : MARCHE HEBDOMADAIRE

♦ Des solutions sont à l'étude avec les producteurs pour étoffer l'offre de fruits et légumes tout au long de l'année.

POINT N°8 : TOURISME

♦ Une chasse au trésor est organisée le 12 juin à 14 h, mise en place avec l'office de tourisme sur 3 communes dont Revel-Tourdan.
♦ Une visite gourmande nocturne du village sera organisée le 20 juillet.
♦ Il est envisagé de faire appel à l'association lyonnaise « filigrane » qui organise des ateliers d'écriture débouchant sur un livre. Pour ce faire une convention doit être passée avec une association culturelle : à suivre.

POINT N°9 : ENVIRONNEMENT

1° Dégradations dues aux pigeons
♦ Dans un premier temps, il est envisagé d'acheter des effaroucheurs et d'installer des pics sur les bâtiments communaux.

2° Nettoyage de printemps
♦ Il aura lieu samedi prochain.

3° Coupe affouagère
♦ 44 coupeurs se sont inscrits.

POINT N°10 : RESEAUX

1° Voirie
♦ Il est constaté une vitesse excessive des véhicules à l'entrée du bourg de Tourdan. Un relevé des vitesses serait nécessaire pour envisager éventuellement un aménagement routier.
♦ La mise en place de ralentisseurs est envisagée rue du loup, à titre d'essai.
♦ Montée de l'embranchement : 2 radars pédagogiques avec relevé de vitesse vont être installés prochainement.

Le Maire
Yvan ARGOUD